

RAPPORT

**Rome,
Italie,
24-28 Septembre
2012**

Comité des forêts

Vingt et unième session



PRÉCÉDENTES SESSIONS DU COMITÉ

Première session	Rome (Italie)	8-13 mai 1972
Deuxième session	Rome (Italie)	22-29 mai 1974
Troisième session	Rome (Italie)	22-27 novembre 1976
Quatrième session	Rome (Italie)	15-19 mai 1978
Cinquième session	Rome (Italie)	26-30 mai 1980
Sixième session	Rome (Italie)	3-7 mai 1982
Septième session	Rome, (Italie)	7-11 mai 1984
Huitième session	Rome, (Italie)	21-25 avril 1986
Neuvième session	Rome, (Italie)	9-13 mai 1988
Dixième session	Rome, (Italie)	24-28 septembre 1990
Onzième session	Rome, (Italie)	8-12 mars 1993
Douzième session	Rome, (Italie)	13-16 mars 1995
Treizième session	Rome, (Italie)	10-13 mars 1997
Quatorzième session	Rome, (Italie)	1-5 mars 1999
Quinzième session	Rome, (Italie)	12-16 mars 2001
Seizième session	Rome, (Italie)	10-14 mars 2003
Dix-septième session	Rome, (Italie)	15-19 mars 2005
Dix-huitième session	Rome, (Italie)	13-16 mars 2007
Dix-neuvième session	Rome, (Italie)	16-20 mars 2009
Vingtième session	Rome, (Italie)	4-8 octobre 2010

COFO 2012/REP

RAPPORT

de la

VINGT ET UNIÈME SESSION

du

COMITÉ DES FORÊTS

Rome (Italie)

24-28 septembre 2012

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Rome, 2012

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
QUESTIONS SOUMISES À L'ATTENTION DU CONSEIL ET DE LA CONFÉRENCE.....	ii-iii
	Paragraphes
OUVERTURE DE LA SESSION.....	1-4
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	5
ÉLECTION DU BUREAU ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION.....	6-9
SITUATION DES FORÊTS DU MONDE 2012.....	10-15
CONCRÉTISER LES RÉSULTATS DE RIO+20.....	16-23
RENFORCER LES LIENS INTERSECTORIELS DANS LE DOMAINE DES FORÊTS.....	24-39
SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE COMITÉ DES FORÊTS À SA VINGTIÈME SESSION.....	40-53
DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES ORGANES DE LA FAO INTÉRESSANT LE COMITÉ.....	54-56
PRIORITÉS DU PROGRAMME DE LA FAO DANS LE DOMAINE DES FORÊTS.....	57-72
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION.....	73
ADOPTION DU RAPPORT.....	74
CLÔTURE DE LA SESSION.....	75
 ANNEXES	
	Pages
<i>Annexe A: Ordre du jour</i>	12
<i>Annexe B: Liste des documents</i>	13-14

Questions soumises à l'attention du Conseil

À sa vingt et unième session, le Comité:

- s'est félicité du lancement de la *Situation des forêts du monde 2012* et a recommandé à la FAO d'aider les pays à accroître la contribution des forêts et des produits forestiers au développement économique.
- a demandé à la FAO de réfléchir aux moyens de mettre à profit au maximum les forêts pour une économie plus verte; de travailler en communiquant et en collaborant intersectoriellement; et d'étoffer la mallette d'outils de gestion durable des forêts, afin d'aider les pays à mettre en œuvre la gestion durable des forêts.
- a recommandé à la FAO d'aider les pays à mettre en avant le rôle important que jouent les forêts dans le maintien de la productivité de l'agriculture et des ressources naturelles et à mettre en évidence les modalités selon lesquelles les liens entre les forêts et l'agriculture peuvent être renforcés dans les différents secteurs et au sein des organismes et politiques de gestion des terres, pour améliorer la sécurité alimentaire.
- a recommandé à la FAO d'aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement dans le domaine de la dendroénergie, en particulier en ce qui concerne la définition, l'exécution et le suivi de politiques ciblées et globales, ainsi que le transfert de technologies et la formation dans ce secteur;
- a recommandé à la FAO d'aider les pays à renforcer les mécanismes de gouvernance et à promouvoir l'intégration des questions forestières aux principales politiques relatives à l'environnement et à l'utilisation des terres à tous les niveaux; notamment en accueillant le Mécanisme en faveur des agriculteurs et des forêts et en y apportant un appui.
- a recommandé que la FAO définisse ce que sera son rôle dans le « Défi de Bonn » et renforce ses capacités en matière de planification de l'occupation des sols.
- a recommandé à la FAO d'encourager la gestion durable des forêts et des arbres selon une approche intégrée étendue à l'ensemble du paysage et d'entreprendre des activités plus transversales et interdépartementales à l'appui des approches intégrées; et de poursuivre ses efforts en ce qui concerne le Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers.
- a demandé à la FAO de soutenir les efforts consentis par les pays pour renforcer la base financière de la gestion durable des forêts, notamment par la création de conditions propices à l'investissement dans le secteur; et de mettre en évidence les multiples intérêts et avantages découlant de l'investissement public et privé dans la gestion durable des forêts et dans la création de nouveaux flux de recettes.
- a recommandé à la FAO d'aider les pays en renforçant les systèmes nationaux d'information et en encourageant la collaboration interinstitutions à tous les niveaux de sorte à enrichir la base de connaissances et d'information sur les forêts, en vue d'améliorer la gouvernance dans le domaine des forêts.
- a recommandé à la FAO de renforcer son soutien à l'élaboration d'outils et de mécanismes améliorés visant à augmenter le financement des programmes consacrés aux forêts et aux parcours dans les États Membres de la région, y compris la coopération Sud-Sud.
- a approuvé la stratégie à long terme pour l'Évaluation des ressources forestières mondiales et a demandé à la FAO d'élaborer un ensemble de directives volontaires sur les systèmes nationaux de suivi des forêts.
- a demandé à la FAO de renforcer son programme de gestion des feux, de proposer un mécanisme de coordination entre les différents organismes et programmes des Nations Unies; et d'élaborer un ensemble d'instruments d'orientation internationaux pour gérer les risques liés aux feux de forêts au niveau des paysages.
- a approuvé son Programme de travail pluriannuel et a demandé à la FAO de continuer à étudier les moyens de renforcer l'efficacité des programmes pluriannuels futurs, notamment pour ce qui est de fixer les priorités, d'éviter le doublonnage d'activités et de contribuer à déterminer les besoins en ressources.

- a recommandé à la FAO de tirer tout le parti possible des apports des conférences régionales aux prochaines sessions du Comité des forêts.
- a recommandé à la FAO de tenir compte des recommandations faites lors de l'évaluation stratégique, d'examiner la possibilité d'une coopération plus étroite entre le Comité de l'agriculture, le Comité des forêts et le Comité des pêches; et de faire rapport au Comité des forêts à sa prochaine session en 2014 sur les mesures prises et les actions engagées.
- a demandé à la FAO de donner une plus grande reconnaissance à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles, ainsi qu'aux avantages des forêts et des arbres, lors de l'élaboration des objectifs stratégiques; et de faire en sorte qu'il soit mieux tenu compte des indications données au sujet des cinq objectifs stratégiques.
- a demandé à la FAO de fournir des informations aux membres – notamment de donner un aperçu des mesures envisagées pour la planification stratégique pendant les neuf prochains mois et des précisions sur les modalités selon lesquelles les travaux forestiers seront inscrits au budget – et il a souligné la nécessité d'un budget forestier adéquat au sein de la FAO.
- a approuvé les recommandations des commissions régionales des forêts et a recommandé de continuer à rassembler et à utiliser pleinement les apports des régions afin de mettre en évidence les synergies et de s'assurer que les activités forestières sont conduites selon une approche stratégique
- a approuvé l'approche révisée du CCPPB et a recommandé à la FAO d'envisager de mettre en place des arrangements et des organes similaires à l'échelon régional de manière à rationaliser les activités et à éviter tout doublonnement, et à prendre en compte des produits forestiers non ligneux importants, comme le bambou, le rotin et le liège.
- a recommandé que sa prochaine session se tienne en 2014 et suggéré que la date définitive soit arrêtée par le Secrétariat de la FAO en consultation avec le Comité directeur.

Questions soumises à l'attention de la Conférence

À sa vingt et unième session, le Comité:

- a invité les membres à mettre en avant et à promouvoir la contribution des forêts à l'économie verte dans le contexte du développement durable.
- a invité les pays à renforcer le dialogue et la coopération entre les forêts et les autres secteurs en matière d'utilisation des terres à tous les niveaux pour mieux concrétiser les objectifs de développement et mieux remplir les engagements internationaux.
- a recommandé que les pays élaborent des stratégies et des mesures appropriées pour assurer la continuité du financement de la gestion durable des forêts et renforcer la coopération régionale et internationale dans ce domaine.
- a invité les pays à intégrer la gestion des feux dans les politiques nationales de gestion des forêts et des terres rurales.
- a invité les pays à contribuer au processus de réflexion stratégique et a demandé instamment à ses membres de s'assurer que les avis exprimés durant cette session figurent dans les versions révisées des objectifs stratégiques.

OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1)

1. La vingt et unième session du Comité des forêts s'est tenue au Siège de la FAO, à Rome (Italie), du 24 au 28 septembre 2012, en même temps que la troisième Semaine mondiale de la forêt.
2. Étaient présents à la session des délégués de 129 pays et d'une organisation Membre, des représentants de 7 organismes et programmes des Nations Unies, ainsi que les observateurs de 25 organisations intergouvernementales et organisations internationales non gouvernementales.
3. M. Anders Lönnblad, Président de la vingtième session du Comité des forêts, a ouvert la session en soulignant l'actualité des questions à traiter. Il a présenté les orateurs de la séance d'ouverture, à savoir: M^{me} Izabella Teixeira, Ministre brésilienne de l'environnement; M. Hasan Mahmud, Ministre de l'environnement et des forêts de la République populaire du Bangladesh; M. Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification; M. Sven Alkalaj, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe; M. Pieter Willem Mulder, Vice-Ministre de l'agriculture, des pêches et des forêts de l'Afrique du Sud et le Directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva. M. Eduardo Rojas-Briales, Sous-Directeur général chargé du Département des forêts, a souhaité la bienvenue aux délégués, et fait observer qu'avec les indications précieuses des États Membres, le nouveau Cadre stratégique de la FAO allait permettre à l'Organisation d'exploiter pleinement son potentiel dans tous les domaines relevant de son mandat.
4. Une délégation (l'Union européenne et ses 27 États membres) a prononcé une allocution d'ouverture.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 2)

5. L'ordre du jour (*Annexe A*) a été adopté. La liste des documents examinés par le Comité figure à l'*Annexe B*.

ÉLECTION DU BUREAU ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION (Point 3)

6. Le Comité a élu Président de la vingt et unième session M. Felician Kilahama (République-Unie de Tanzanie), représentant la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique.
7. Conformément à l'Article premier du Règlement intérieur adopté par le Comité des forêts à sa vingtième session, les six présidents des Commissions régionales des forêts de la FAO assurent la vice-présidence de la vingt et unième session.
8. Le Comité a élu les Vice-Présidents ci-après:
 - Le colonel Théophile Kakpo (Bénin), représentant la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique;
 - M. Su Chunyu (Chine), représentant la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique;
 - M. Andrey Filipchuk (Fédération de Russie), représentant la Commission européenne des forêts;
 - M. Luis Torales Kennedy (Paraguay), représentant la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
 - M. Ali Temerit (Turquie), représentant la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient;
 - M. Tom Tidwell (États-Unis d'Amérique), représentant la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord.

9. Les membres ci-après ont été élus au Comité de rédaction chargé d'établir le rapport du Comité des forêts: Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Danemark, Fédération de Russie, Finlande, Japon, Nouvelle-Zélande et Pérou. M. Anatoli Petrov, représentant de la Fédération de Russie, a été élu Président du Comité de rédaction, et M. Abdul Razak Ayazi, le représentant de l'Afghanistan, a été élu Vice-Président.

SITUATION DES FORÊTS DU MONDE 2012 (Point 4)

10. Le Comité s'est félicité du lancement de la *Situation des forêts du monde 2012* (SOFO 2012) et a approuvé les messages contenus dans ce rapport au sujet de l'intégration des forêts et de la foresterie dans les politiques, programmes et stratégies des pays visant à promouvoir une économie plus verte, notamment en encourageant l'utilisation de bois certifié d'origine durable, en tant que matériau respectueux de l'environnement.

11. Le Comité a invité le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) à examiner les conclusions du rapport sur la *Situation des forêts du monde 2012* à sa dixième session sur les forêts et le développement économique en 2013.

12. Le Comité a recommandé à la FAO d'aider les pays à accroître la contribution des forêts et des produits forestiers au développement économique, en:

- créant un environnement favorable au développement et à la pérennité des petites entreprises dans le domaine des produits ligneux et non ligneux;
- promouvant des industries forestières durables;
- élargissant la gamme des produits forestiers, en y ajoutant des produits nouveaux et innovants;
- informant l'opinion publique sur les avantages des produits forestiers, notamment en termes de stockage du carbone et de moyens d'existence en milieu rural;
- instaurant un climat favorable à l'investissement dans le secteur des forêts;
- favorisant la gestion durable des forêts, notamment une approche intégrée entre production forestière et protection des forêts.

13. Le Comité a invité les membres à tenir compte des messages essentiels de la *Situation des forêts du monde 2012*.

14. Le Comité a examiné des thèmes possibles pour le rapport sur la *Situation des forêts du monde 2014*, notamment les liens intersectoriels avec la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau et les moyens d'existence, l'approche intégrée, le rôle des forêts et des arbres hors forêts dans la réduction de la pauvreté, la parité hommes-femmes, les populations tributaires de la forêt et les contributions à l'examen de l'arrangement international sur les forêts en 2015.

15. Le Comité a invité la FAO:

- à continuer à participer activement aux efforts déployés au sein des Nations Unies pour promouvoir la gestion durable des forêts;
- à continuer à jouer un rôle actif dans le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF);
- à appuyer d'autres initiatives, en vue de la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) qui se tiendra à Istanbul (Turquie) en 2013.

CONCRÉTISER LES RÉSULTATS DE RIO+20 (Point 5)

16. Le Comité a invité les pays à mettre en avant et à promouvoir la contribution des forêts à l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, dans le cadre des débats nationaux et international sur les politiques et de la mise en œuvre au niveau des pays.

17. Le Comité a demandé à la FAO de réfléchir aux moyens de mettre à profit au maximum les forêts pour une économie plus verte – en faisant observer que l'approche de l'économie verte n'était pas un ensemble de règles rigides et que ce n'était là qu'une approche du développement durable et de l'éradication de la pauvreté parmi d'autres. Le Comité a aussi demandé à la FAO de travailler en communiquant et en collaborant intersectoriellement, notamment avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), des organisations économiques régionales et d'autres parties prenantes. Le Comité s'est félicité de l'actuelle préparation du plan d'action CENUE/FAO relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte.

18. Le Comité a recommandé que la FAO aide les pays, notamment en ce qui concerne les points suivants, à:

- mettre en avant le rôle important que jouent les forêts dans le maintien de la productivité de l'agriculture et des ressources naturelles;
- mettre en évidence les modalités selon lesquelles les liens entre les forêts et l'agriculture peuvent être renforcés dans les différents secteurs et au sein des organismes et politiques de gestion des terres pour améliorer la sécurité alimentaire;
- fournir des informations, des connaissances et une assistance aux pays pour leur permettre d'améliorer l'emploi des produits forestiers issus de forêts faisant l'objet d'une gestion durable;
- les aider à sensibiliser aux multiples avantages des forêts.

19. Le Comité a demandé à la FAO d'étoffer la mallette d'outils de gestion durable des forêts, notamment le matériel didactique, les directives volontaires et les plates-formes de communication, afin d'aider les pays, à leur demande, à mettre en œuvre la gestion durable des forêts, tout en évitant les chevauchements et doubles emplois et en tenant compte des besoins, approches et processus nationaux et régionaux.

20. Le Comité a encouragé la FAO à jouer, en se plaçant en amont, son rôle de membre et de président du Partenariat de collaboration sur les forêts.

21. Le Comité a approuvé la Conférence internationale sur les forêts au service de la sécurité alimentaire qui aura lieu au Siège de la FAO en mai 2013, et a encouragé les pays et les partenaires à y apporter leur contribution.

22. Tout en reconnaissant le rôle des forêts dans une économie verte comportant la production et la consommation durables de tous les produits forestiers, le Comité a invité les pays à envisager en quoi le développement de la dendroénergie pourrait améliorer l'accès à des services énergétiques durables et modernes et renforcer la gestion durable des forêts.

23. Le Comité a recommandé à la FAO d'aider les pays à atteindre leurs objectifs en matière de développement dans le domaine de la dendroénergie, notamment s'agissant des questions suivantes:

- informations sur la production et la consommation de bois de feu dans les statistiques nationales et internationales;
- définition, exécution et suivi de politiques ciblées et globales dans le domaine de la dendroénergie qui favorisent l'accès à des services énergétiques modernes et durables;
- communication et collaboration intersectorielles pour favoriser une production, une consommation et un commerce de dendroénergie qui soient durables et permettent des économies de ressources;
- transfert de technologies et formation dans le domaine de la dendroénergie; et
- modalités permettant d'optimiser les différents usages faits du bois – en prenant en compte la valeur ajoutée, l'emploi et le bilan carbone – tout au long du cycle de vie.

RENFORCER LES LIENS INTERSECTORIELS DANS LE DOMAINE DES FORÊTS (Point 6)

a) Intégrer les forêts aux politiques environnementales et aux politiques d'aménagement du territoire à tous les niveaux

24. Le Comité a invité les pays à renforcer le dialogue et la coopération entre les forêts et les autres secteurs en matière d'utilisation des terres à tous les niveaux pour mieux concrétiser des objectifs de développement et mieux remplir les engagements internationaux.

25. Le Comité a en outre invité les États Membres à appliquer les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts.

26. Le Comité a recommandé à la FAO d'aider les pays, en particulier à:

- renforcer les mécanismes de gouvernance, notamment dans le cadre de programmes forestiers nationaux et en accueillant le Mécanisme en faveur des agriculteurs et des forêts et en y apportant un appui;
- promouvoir l'intégration des questions forestières aux principales politiques relatives à l'environnement et à l'utilisation des terres à tous les niveaux, notamment en apportant un appui à la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts;
- promouvoir la contribution durable des forêts aux moyens d'existence, à la sécurité alimentaire et énergétique, en renforçant ainsi le rôle des forêts dans la concrétisation des objectifs de développement nationaux et en aidant les pays à respecter leurs engagements internationaux;
- renforcer le dialogue et la coopération entre les organisations et les secteurs au niveau régional en encourageant l'action en faveur de la gestion durable des forêts.

27. Le Comité a recommandé que la FAO détermine son rôle dans le « Défi de Bonn » et renforce ses capacités en matière de planification de l'occupation des sols dans les zones rurales dans une perspective interdisciplinaire, grâce à la fois aux activités normatives et à l'aide prêtée aux pays au titre des projets.

28. Le Comité a invité le Partenariat de collaboration sur les forêts à placer le renforcement de la collaboration transversale dans le domaine des forêts au centre de l'analyse qu'il réalisera prochainement dans le cadre de l'initiative des groupes d'experts mondiaux sur les forêts.

b) Forêts, arbres et gens ensemble dans un espace vivant: un élément clé du développement rural

29. Le Comité a invité les pays:

- à prendre en compte l'intérêt qu'il y a à aborder la gestion de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et des pêches en adoptant une approche de la gestion des terres plus intégrée et en renforçant la coopération intersectorielle entre les différents organismes de gestion des terres.
- à soutenir les actions menées en vue de la réalisation du « Défi de Bonn », qui vise la remise en état d'ici à 2020 d'au moins 150 millions d'hectares de forêts dégradées.

30. Le Comité a recommandé à la FAO:

- de recueillir et de décrire des approches intégrées concernant les forêts et la coordination intersectorielle dans le monde et d'en analyser les avantages et les coûts;
- d'œuvrer à renforcer la coopération avec les partenaires pour favoriser la remise en état et la régénération des terres forestières et autres terres dégradées selon une approche intégrée; le Comité a invité tous les partenaires, notamment les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, à contribuer au renforcement de cette coopération;

- d'encourager la gestion durable des forêts et des arbres selon une approche intégrée étendue à l'ensemble du paysage et leur intégration dans l'agriculture et d'autres systèmes d'utilisation des terres, le cas échéant;
- d'entreprendre des activités plus transversales et interdépartementales à l'appui des approches intégrées pour renforcer la sécurité alimentaire, éliminer la pauvreté, favoriser l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des effets de celui-ci, ainsi que pour favoriser la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles;
- de chercher des appuis pour son programme de terrain afin de permettre à l'Organisation d'intensifier son soutien aux États Membres en matière de renforcement des capacités de planification intersectorielle, de développement institutionnel et d'application d'approches intégrées;
- de poursuivre ses efforts en ce qui concerne le Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers.

31. Le Comité a approuvé le passage du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux au Mécanisme en faveur des agriculteurs et des forêts et a demandé des informations complémentaires sur le mode de fonctionnement du nouveau Mécanisme.

c) Élargir la base financière de la gestion durable des forêts: produits ligneux et non ligneux, services, innovations, marchés, investissements et instruments internationaux

32. Le Comité a recommandé que les pays élaborent des stratégies et des mesures appropriées pour assurer la continuité du financement de la gestion durable des forêts et renforcer la coopération régionale et internationale dans ce domaine.

33. Le Comité a pris note des réalisations du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) à l'appui du financement des forêts¹ et a invité les membres du PCF à renforcer leur collaboration dans ce domaine, notamment en mettant en commun et en diffusant les pratiques optimales, et en fournissant des données actualisées concernant le financement du secteur forestier, y compris par des fonds du secteur privé.

34. Le Comité a demandé à la FAO de soutenir les efforts consentis par les pays pour renforcer la base financière de la gestion durable des forêts, notamment par:

- l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités institutionnelles et des compétences techniques pour faciliter la création de conditions propices à l'investissement dans le secteur;
- la mise en évidence des multiples intérêts et avantages découlant de l'investissement public et privé dans la gestion durable des forêts;
- la prise en compte des services écosystémiques forestiers dans l'évaluation et le suivi des ressources forestières nationales, la planification de la gestion des forêts et la comptabilité nationale;
- la création de nouveaux flux de recettes et la mise en place d'autres approches innovantes pour créer des conditions plus propices à l'investissement pour toutes les parties prenantes;
- le renforcement de la gouvernance et de la sécurité des régimes fonciers pour améliorer les conditions du financement public et de l'investissement privé; et
- le renforcement des capacités permettant d'accéder plus efficacement aux mécanismes internationaux de financement afin d'appuyer la gestion des forêts et de la faune sauvage.

35. Le Comité a noté que les financements des forêts ne devaient pas être limités à l'initiative de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+) et a

¹ Par exemple l'étude réalisée pour le Groupe consultatif sur les finances et l'Initiative du PCF sur le financement forestier <http://www.cpfweb.org/78477/fr/>.

étudié plusieurs formules qui permettraient d'élargir la portée et les mécanismes du financement des forêts, y compris des contributions volontaires pour les forêts. Reprenant les idées formulées pendant l'Initiative du PCF concernant le financement des forêts et le Comité des forêts, une initiative conduite par l'Organisation, le Comité a invité la FAO à continuer d'étudier les différentes formules, conjointement avec les membres du PCF, afin d'améliorer les conditions propices à l'investissement dans la gestion durable des forêts.

d) Des informations et une base de connaissances solides pour de meilleures politiques et une bonne gouvernance

36. Le Comité s'est félicité des efforts consentis par la FAO pour renforcer les capacités et élaborer des outils visant à améliorer les systèmes d'information nationaux sur les forêts, et a invité les pays à perfectionner leurs systèmes d'information sur les ressources naturelles et les forêts afin de mieux contribuer à l'élaboration de politiques orientées vers l'avenir et fondées sur des données probantes et d'accomplir des progrès mesurables vers une meilleure gestion durable des forêts.

37. Le Comité a invité les États Membres à renforcer leur fonds de connaissances et d'informations sur la gouvernance des forêts, notamment à l'aide du Cadre d'évaluation et de surveillance de la gouvernance des forêts établi par la FAO et la Banque mondiale.

38. Le Comité s'est félicité du travail accompli par la FAO avec l'OIBT, la Commission économique pour l'Europe (CENUE), la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et d'autres institutions et membres concernés du Processus de Montréal, sur la simplification de la collecte des données et de l'établissement de rapports, et sur l'affinement du questionnaire sur les ressources forestières.

39. Le Comité a recommandé à la FAO d'aider les pays, notamment:

- en leur fournissant des lignes directrices et des outils et en renforçant les moyens dont ils disposent pour élaborer des systèmes nationaux d'information qui soient en phase avec les priorités politiques nationales et facilitent le suivi des aspects biophysiques, socioéconomiques et de gouvernance de la gestion durable des forêts, notamment au moyen de critères et d'indicateurs spécifiques aux forêts;
- en encourageant le transfert, sur une base volontaire et d'un commun accord, de nouvelles technologies applicables, économiques et efficaces, notamment des systèmes d'information et de télédétection pour la surveillance des ressources forestières;
- en renforçant les capacités d'application du Cadre d'évaluation et de surveillance de la gouvernance des forêts, notamment en ce qui concerne la collecte de données²;
- en encourageant la collaboration interinstitutions à tous les niveaux afin d'enrichir la base de connaissances et d'information sur les forêts en vue d'améliorer la gouvernance dans le domaine des forêts.

SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE COMITÉ DES FORÊTS À SA VINGTIÈME SESSION (Point 7)

a) Rapport sur les progrès effectués et l'expérience acquise durant l'Année internationale des forêts 2011

40. Le Comité s'est félicité du rapport sur les progrès accomplis dans l'application des décisions prises à sa vingtième session.

² <http://www.fao.org/docrep/015/i2227f/i2227f00.pdf>.

41. Le Comité a encouragé la FAO à mettre à profit les réalisations de l'Année internationale des forêts lorsqu'elle mènera des activités de communication pour faire mieux connaître les questions liées aux forêts.

42. Le Comité a également encouragé la FAO à mettre en œuvre la nouvelle stratégie de communication et s'est déclaré favorable à la création et au renforcement de réseaux de communication régionaux, tels que le Réseau CENUE/FAO de spécialistes de la communication dans le secteur forestier. Il a noté qu'il était nécessaire d'améliorer la communication entre le programme forestier de la FAO et d'autres programmes mis en œuvre par l'Organisation.

b) Examen des activités des organismes qui s'occupent des forêts et des parcours dans la région du Proche-Orient

43. Le Comité a pris note du document portant la cote COFO/2012/7.2 et des informations qu'il contient.

44. Le Comité a recommandé à la FAO de renforcer son soutien à l'élaboration d'outils et de mécanismes améliorés visant à augmenter le financement des programmes consacrés aux forêts et aux parcours dans les États Membres de la région du Proche-Orient, y compris la coopération Sud-Sud.

45. Prenant note des difficultés particulières rencontrées, le Comité a été informé qu'une réunion ministérielle sur les pays à faible couvert forestier devait se tenir à Téhéran (Iran), en décembre 2012.

c) Stratégie à long terme d'évaluation des ressources forestières

46. Le Comité a approuvé la stratégie à long terme pour l'Évaluation des ressources forestières mondiales, telle qu'elle a été examinée par les six commissions forestières régionales, en faisant observer qu'un plan de mise en œuvre détaillé devait être élaboré.

47. Le Comité a appuyé la mise en œuvre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015, qui constitue la prochaine étape de la stratégie à long terme, et a recommandé que les arbres hors forêts et l'agroforesterie soient pris en compte dans l'évaluation. Il a demandé à la FAO de hiérarchiser ses efforts en se concentrant sur l'amélioration de la qualité des données, en faisant une meilleure utilisation des données fournies par des tiers et en produisant des résultats qui sont cohérents sur la durée.

48. Le Comité a souligné la nécessité de renforcer les capacités et a encouragé les pays et les donateurs à contribuer aux efforts cruciaux de renforcement des capacités qui seront nécessaires en 2013-2014 pour préparer l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015.

49. Le Comité a pris note de l'importance de l'harmonisation et de la simplification de la collecte des données; il s'est félicité des progrès accomplis à cet égard et a invité d'autres organes directeurs, en particulier les organisations membres du PCF, à continuer d'appuyer ces travaux et à faire le meilleur usage de leurs résultats au moment de prendre des décisions.

50. Le Comité a demandé à la FAO de travailler en étroite collaboration avec les États Membres et les organisations compétentes afin d'élaborer un ensemble de directives volontaires sur les systèmes nationaux de suivi des forêts qui tiennent compte des critères à respecter dans les rapports sur la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+) et soient conformes aux principes et aux objectifs de l'Instrument relatif aux forêts.

d) Renforcement des activités sur les feux de végétation

51. Le Comité s'est félicité des activités de la FAO dans le domaine des feux de végétation et a invité les pays à intégrer la gestion des feux dans les politiques nationales de gestion des forêts et des terres rurales.

52. Le Comité a demandé à la FAO de:

- renforcer son programme de gestion des feux en recherchant activement un soutien financier pour la proposition relative au fonds fiduciaire multidonateur;
- proposer un mécanisme de coordination entre les différents organismes et programmes des Nations Unies travaillant sur des thèmes liés à la gestion des feux, en tirant pleinement parti de ses avantages comparatifs et en évitant les doublons avec les activités d'autres organismes tels que la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) et le Centre mondial de surveillance des incendies (CMSI);
- élaborer, en partenariat avec d'autres institutions pertinentes et sur la base des directives volontaires sur la gestion des feux, un ensemble d'instruments d'orientation internationaux pour gérer les risques liés aux feux de forêts au niveau des paysages, y compris les questions de feux transfrontaliers.

e) Programme de travail pluriannuel du Comité des forêts pour la période 2012-2015

53. Le Comité a approuvé son Programme de travail pluriannuel. Il a demandé à la FAO de continuer à étudier les moyens de renforcer l'efficacité des programmes pluriannuels futurs, notamment pour ce qui est de fixer les priorités, d'éviter le doublonnage d'activités et de contribuer à déterminer les besoins en ressources.

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES ORGANES DE LA FAO INTÉRESSANT LE COMITÉ (Point 8)

54. Le Comité a invité les pays à contribuer au processus de réflexion stratégique et à l'élaboration des objectifs stratégiques soumis à l'examen du Conseil de la FAO à sa cent quarante-cinquième session.

55. Le Comité a examiné la manière de resserrer le lien entre les niveaux régional et mondial et a recommandé à la FAO de tirer tout le parti possible des apports des conférences régionales aux prochaines sessions du Comité des forêts, en se concentrant sur les questions présentant un intérêt commun pour plusieurs conférences et commissions régionales.

56. Le Comité a été informé de la coopération fructueuse entre la Commission européenne des forêts et le Comité du bois de la CENUE.

PRIORITÉS DU PROGRAMME DE LA FAO DANS LE DOMAINE DES FORÊTS (Point 9)

a) Principales conclusions de l'évaluation stratégique du rôle et des activités de la FAO dans le domaine des forêts

57. Le Comité s'est félicité des principales conclusions de l'Évaluation stratégique du rôle et des activités de la FAO dans le domaine des forêts et il a noté que la réponse de la Direction n'était pas encore disponible.

58. Le Comité a pris note des neuf recommandations formulées dans l'évaluation et a recommandé à la FAO:

- de tenir compte des recommandations faites lors de l'évaluation stratégique, notamment en ce qui concerne le fonctionnement de l'Organisation, l'examen du Cadre stratégique et le renforcement de la collaboration avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les régions;
- d'examiner la possibilité d'une coopération plus étroite entre le Comité de l'agriculture, le Comité des forêts et le Comité des pêches, pouvant se concrétiser notamment par l'établissement d'un groupe d'experts mixte Comité des forêts/Comité de l'agriculture;

- de faire rapport au Comité des forêts à sa prochaine session en 2014 sur les mesures prises et les actions engagées.

59. Le Comité s'est félicité du rôle renforcé de la FAO aux niveaux régional et sous-régional, et a demandé instamment à la FAO de renforcer sa coopération avec les organes et processus régionaux.

b) Cadre stratégique et priorités du programme de la FAO dans le domaine des forêts

Ébauche du Cadre stratégique révisé

60. Le Comité s'est félicité du processus de réflexion stratégique mis en œuvre pour déterminer les futures orientations stratégiques de l'Organisation. Le Comité a noté que la formulation des objectifs stratégiques était en cours et que la version révisée du Cadre stratégique devant être présentée au Comité du Programme en novembre et au Conseil en décembre comporterait des versions actualisées de tous les objectifs stratégiques proposés.

61. Le Comité s'est dit en principe favorable à l'approche consistant à réduire le nombre d'objectifs stratégiques de nature transversale, ce qui permettra de resserrer les liens entre les activités de la FAO consacrées aux forêts et aux arbres et la réalisation des objectifs mondiaux de la FAO en matière d'éradication de la pauvreté, de sécurité alimentaire et de développement durable.

62. Le Comité a reçu une présentation des toutes dernières réflexions sur l'Objectif 2 et apprécié qu'il ne soit plus limité à la production durable au second plan et qu'il ait été étendu à la fourniture durable de biens et de services provenant de l'agriculture, des forêts et des pêches. Le Comité s'est félicité des informations qui, selon lui, allaient dans le bon sens, mais il a rappelé que la formulation des objectifs stratégiques était encore une activité en cours.

63. Le Comité a noté que les objectifs stratégiques étaient à l'heure actuelle principalement axés sur l'alimentation et l'agriculture et ne rendaient pas compte suffisamment des contributions des ressources naturelles, y compris les forêts et les arbres. Il a demandé à la FAO de donner une plus grande reconnaissance à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles, ainsi qu'aux avantages des forêts et des arbres liés à la fourniture de services écosystémiques et aux moyens d'existence et d'appuyer la création de moyens d'existence et la production et la consommation durables lors de l'élaboration des objectifs stratégiques et plans d'action.

64. Le Comité a demandé à la FAO d'élaborer ultérieurement les objectifs stratégiques afin de mieux tenir compte des points ci-après:

- En ce qui concerne l'Objectif stratégique 1: renforcer la reconnaissance des forêts du point de vue de leur contribution à la sécurité alimentaire.
- En ce qui concerne l'Objectif stratégique 2: trouver un meilleur équilibre entre la production et la conservation, la restauration et la gestion durable des ressources naturelles, notamment la fourniture de services écosystémiques et la conservation de la biodiversité.
- En ce qui concerne l'Objectif stratégique 3: cerner le rôle des forêts dans les moyens d'existence et l'emploi, la lutte contre la pauvreté et les aspects sexospécifiques ainsi que les dimensions sociales et culturelles.
- En ce qui concerne l'Objectif stratégique 4 (systèmes alimentaires et agricoles): insérer explicitement les industries du secteur forestier et notamment les bioénergies forestières et tenir compte du concept de production et de consommation durables tout en envisageant de traiter les éléments de gouvernance.

- En ce qui concerne l'objectif stratégique 5: ajouter la résilience fondée sur les ressources naturelles en raison du lien fort qui existe entre la base de ressources naturelles et la prévention et la réduction des risques associées aux menaces et à la crise.

65. Le Comité a indiqué qu'il attendait avec intérêt un processus consultatif large et ouvert et il a demandé à la FAO de fournir des informations aux membres – notamment de donner un aperçu des mesures envisagées pour la planification stratégique pendant les neuf prochains mois et des précisions sur les modalités selon lesquelles les travaux forestiers seront inscrits au budget – et il a souligné la nécessité d'un budget forestier adéquat au sein de la FAO.

66. Le Comité a demandé instamment à ses membres de s'appuyer sur les représentations de la FAO à Rome et dans leurs capitales pour s'assurer que les avis exprimés durant cette session figurent dans les versions révisées des objectifs stratégiques.

Recommandations des Commissions régionales des forêts à l'intention de la FAO

67. Le Comité a pris note des recommandations émanant des six commissions régionales des forêts et des initiatives en cours présentées dans les annexes, qui donnent des indications sur les domaines d'activité prioritaires dans le contexte du nouveau Cadre stratégique, de sorte que les activités forestières de la FAO puissent contribuer plus efficacement à la réalisation des trois objectifs mondiaux de l'Organisation.

68. Le Comité a approuvé les recommandations des commissions régionales des forêts et reconnu les efforts déployés par la FAO pour mieux intégrer les contributions des commissions dans les activités du programme forestier. Conscient de l'importance de ces contributions régionales, le Comité a recommandé de continuer à rassembler et à utiliser pleinement les apports des régions afin de mettre en évidence les synergies et de s'assurer que les activités forestières sont conduites selon une approche stratégique.

Réforme du mandat et de la composition d'un organe statutaire de la FAO (ARTICLE VI.2): Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois (CCPPB)

69. Le Comité des forêts a approuvé le nouveau mandat et l'approche révisée du CCPPB, en mettant l'accent sur l'importance qu'il y a à établir des liens avec le secteur privé et à prendre en compte ses apports dans les activités de la FAO et du Comité des forêts. Le Comité a recommandé à la FAO d'envisager de mettre en place des arrangements et des organes similaires à l'échelon régional de manière à rationaliser les activités et à éviter tout doublonnement, et à prendre en compte des produits forestiers non ligneux importants, comme le bambou, le rotin et le liège.

Élargissement de la portée du mandat de la commission internationale du peuplier (CIP)

70. Compte tenu de l'expérience et des connaissances acquises par l'intermédiaire de la CIP en 65 ans d'existence, le Comité des forêts a pris note de la proposition tendant à élargir le champ thématique de la Commission et il a demandé à la FAO de donner davantage d'informations sur cette proposition tout en la communiquant à la CIP à sa prochaine session.

Renforcement des activités de recherche et de formation dans le secteur des forêts

71. Compte tenu des réseaux de groupes et d'établissements d'enseignement forestier qui sont déjà en place, le Comité a examiné les avantages et les inconvénients qu'il y aurait à ce que la FAO renforce son initiative en matière d'enseignement forestier et de partage des connaissances.

72. Les membres du Comité avaient des avis divergents sur la création, au sein de la FAO, d'un Groupe consultatif sur les connaissances en matière de forêt, soulignant qu'il était important de travailler dans le cadre de partenariats existant déjà, comme le PCF. Ils ont demandé des informations supplémentaires sur le fonctionnement d'un tel groupe et sur ce qu'impliquerait sa création.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 10)

73. Le Comité a recommandé que sa prochaine session se tienne en 2014 et suggéré que la date définitive soit arrêtée par le Secrétariat de la FAO en consultation avec le Comité directeur, une fois que le Conseil aurait examiné le calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO pour l'exercice biennal à venir.

ADOPTION DU RAPPORT (Point 11)

74. Le Comité a adopté le rapport par consensus.

CLÔTURE DE LA SESSION (Point 12)

75. Le Président a déclaré la session close le vendredi 28 septembre 2012 à 16 h 30.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du Bureau et désignation des membres du Comité de rédaction
4. *Situation des forêts du monde (SOFO) 2012*
5. Concrétiser les résultats de Rio+20
6. Renforcer les liens intersectoriels dans le domaine des forêts
 - a) Intégrer les forêts aux politiques environnementales et aux politiques d'aménagement du territoire à tous les niveaux
 - b) Forêts, arbres et gens ensemble dans un espace vivant: un élément clé du développement rural
 - c) Élargir la base financière de la gestion durable des forêts: produits ligneux et non ligneux, services, innovations, marchés, investissements et instruments internationaux
 - d) Des informations et une base de connaissances solides pour de meilleures politiques et une bonne gouvernance
7. Suite donnée aux recommandations de la vingtième session du Comité des forêts
 - a) Rapport sur les progrès effectués et l'expérience acquise durant l'Année internationale des forêts 2011
 - b) Examen des activités des organismes qui s'occupent des forêts et des parcours dans la région du Proche-Orient
 - c) Stratégie à long terme d'évaluation des ressources forestières
 - d) Analyse des indicateurs de gouvernance
 - e) Renforcement des activités sur les feux de végétation
 - f) Programme de travail pluriannuel du Comité des forêts pour la période 2012-2015
8. Décisions et recommandations des organes de la FAO intéressant le Comité
9. Priorités du programme de la FAO dans le domaine des forêts
 - a) Principales conclusions de l'évaluation stratégique du rôle et des activités de la FAO dans le domaine des forêts
 - b) Cadre stratégique et priorités du programme de la FAO dans le domaine des forêts
10. Date et lieu de la prochaine session
11. Adoption du rapport
12. Clôture de la session

ANNEXE B

LISTE DES DOCUMENTS

Cote	Titre
COFO/2012/2	Ordre du jour provisoire
COFO/2012/4	<i>Situation des forêts du monde 2012</i> – Les forêts au cœur d'un avenir durable
COFO/2012/5.1	Concrétiser les résultats de Rio+20
COFO/2012/5.2	Concrétiser les résultats de Rio+20 – La dendroénergie pour un avenir durable
COFO/2012/6.1	Renforcer les liens intersectoriels dans le domaine des forêts – Intégrer les forêts aux politiques environnementales et aux politiques d'aménagement du territoire à tous les niveaux
COFO/2012/6.2	Forêts, arbres et gens ensemble dans un espace vivant: un élément clé du développement rural
COFO/2012/6.3	Élargir la base financière de la gestion durable des forêts
COFO/2012/6.4	Renforcer les liens intersectoriels dans le domaine des forêts – Établir une base de connaissances et d'informations fiables pour améliorer les politiques et la gouvernance
COFO/2012/7.1	Suite donnée aux recommandations de la vingtième session du Comité des forêts
COFO/2012/7.2	Coopération intersectorielle dans le domaine des forêts et des parcours: Examen des activités des organismes compétents dans la région du Proche-Orient
COFO/2012/7.3	Appui à la gestion durable des forêts à travers les évaluations des ressources forestières mondiales: Stratégie à long terme 2012-2030
COFO/2012/7.5	Renforcement du programme de gestion des feux de la FAO
COFO/2012/7.6	Programme de travail pluriannuel du Comité
COFO/2012/8	Décisions et recommandations des organes de la FAO intéressant le Comité
COFO/2012/9.1	Principales conclusions de l'évaluation stratégique des activités de la FAO dans le domaine des forêts
COFO/2012/9.2	Ébauche du Cadre stratégique révisé
COFO/2012/9.3	Recommandations des Commissions régionales des forêts à l'intention de la FAO

Documents d'information

COFO/2012/Inf.1	Calendrier provisoire
COFO/2012/Inf.2	Liste des documents
COFO/2012/Inf.3	Liste des participants
COFO/2012/Inf.4	Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par l'Union européenne et par ses États membres
COFO/2012/Inf.5	Évaluation stratégique du rôle et des travaux de la FAO dans le domaine des forêts – Rapport final
COFO/2012/Inf.6	Évaluation stratégique du rôle et des travaux de la FAO dans le domaine des forêts – Annexes
COFO/2012/Inf.7	Évaluation stratégique du rôle et des travaux de la FAO dans le domaine des forêts – Rapport du Groupe d'experts
COFO/2012/Inf.8	Analyse par pays de certains aspects importants des travaux de la FAO dans le domaine des forêts – Conclusions de l'enquête menée pendant les sessions de 2011-2012 des commissions régionales des forêts
COFO/2012/Inf.9	Ébauche du Cadre stratégique révisé (Extrait du rapport de la cent quarante-quatrième session du Conseil)

MEMBRES DU COMITÉ

- Afghanistan
- Afrique du Sud
- Algérie
- Allemagne
- Angola
- Arabie saoudite
- Argentine
- Arménie
- Australie
- Autriche
- Azerbaïdjan
- Bangladesh
- Bélarus
- Belgique
- Bénin
- Bhoutan
- Bolivie (État plurinational de)
- Botswana
- Brésil
- Bulgarie
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Canada
- Cap-Vert
- Chili
- Chine
- Chypre
- Colombie
- Congo
- Costa Rica
- Côte d'Ivoire
- Croatie
- Cuba
- Danemark
- Égypte
- El Salvador
- Émirats arabes unis
- Équateur
- Érythrée
- Espagne
- Estonie
- États-Unis d'Amérique
- Éthiopie
- Ex-République yougoslave de Macédoine
- Fédération de Russie
- Finlande
- France
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Grèce
- Guatemala
- Guinée
- Haïti
- Honduras
- Hongrie
- Inde
- Indonésie
- Iran (République islamique d')
- Iraq
- Irlande
- Islande
- Italie
- Jamaïque
- Japon
- Jordanie
- Kazakhstan
- Kenya
- Koweït
- Lesotho
- Lettonie
- Liban
- Libéria
- Libye
- Luxembourg
- Madagascar
- Malaisie
- Mali
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Mexique
- Mongolie
- Mozambique
- Myanmar
- Namibie
- Nicaragua
- Niger
- Nigéria
- Norvège
- Nouvelle-Zélande
- Ouganda
- Ouzbékistan
- Panama
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Paraguay
- Pays-Bas
- Pérou
- Philippines
- Pologne
- Portugal
- République de Corée
- République démocratique du Congo
- République dominicaine
- République populaire démocratique de Corée
- République tchèque
- République-Unie de Tanzanie
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Saint-Marin
- Sénégal
- Serbie
- Sierra Leone
- Slovaquie
- Slovénie
- Somalie
- Soudan
- Sri Lanka
- Suède
- Suisse
- Suriname
- Swaziland
- Thaïlande
- Togo
- Tunisie
- Turquie
- Ukraine
- Union européenne (Organisation membre)
- Uruguay
- Venezuela (République bolivarienne du)
- Viet Nam
- Yémen
- Zambie
- Zimbabwe